



Unafor Formation des présidents et présidentes

séq1: Faire vivre le Conseil d'administration autour du projet associatif

Public

Président(e)s d'UDAF. Ce cycle est complémentaire à la formation des nouveaux présidents et directeurs de décembre.

Pré-requis

Présidents et membres du bureau

Durée

1 journée

Date et lieu

27 novembre à Paris dans les locaux de l'Unaf

Coût

Coût de la formation pris en charge par l'Unaf. Déplacement et hébergement à la charge de l'Udaf ou Uraf.

Modalités pédagogiques

Echanges entre participants
Activités en groupes sur des situations.

Animation

Bernard Tranchand, vice-Président de l'Unaf
Dominique Nantas, président de l'Udaf de l'Isère
Frédéric Duriez

objectifs

- Présenter l'histoire et les valeurs du mouvement associatif et des unions d'associations familiales
- Produire et partager une analyse du territoire, et des familles et des partenaires sur le département
- Définir l'engagement de l'Union sur les grandes missions du Code de l'action social et des familles (donner avis, représenter, gérer des services)
- Définir des axes, attribuer des rôles, organiser des moments clés pour faire vivre le projet.
- Animer et faire vivre le projet
- Se donner des objectifs
- Organiser le travail en commissions

contenus

- les éléments du projet institutionnel
- Le projet, un repère, un outil de communication
- le rôle des administrateurs
- le travail avec les associations
- les valeurs partagées
- Les familles sur votre territoire, évolutions et besoins
- Les missions d'une Udaf
- Les partenaires de l'Udaf, les mouvements - quel positionnement, quels échanges
- Les axes d'un projet associatif
- La place des commissions. Comment leur donner du sens ?



Et dimanche 26, celles et ceux qui le souhaitent pourront se retrouver pour une visite et un moment convivial !



Unafor

Formation des présidents et présidentes

séquence 2: Animer un conseil d'administration

Public

Président(e)s d'UDAF. Ce cycle est complémentaire à la formation des nouveaux présidents et directeurs de décembre.

Pré-requis

Présidents et membres du bureau.

Durée

1 journée

Date et lieu

26 mars 2024

Coût

Coût de la formation pris en charge par l'Unaf.
Déplacement et hébergement à la charge de l'Udaf ou Uraf.

Modalités pédagogiques

Echanges entre participants
Activités en groupes sur des situations

Animation

Bernard Tranchand, vice-Président de l'Unaf
Dominique Nantas, président de l'Udaf de l'Isère
Frédéric Duriez

objectifs

- répartir les temps entre institutionnel / services
- faire participer les administrateurs, favoriser les temps d'échange
- utiliser des outils d'animation pour faire émerger des positions, des idées,...
- répartir les rôles au sein du conseil
- organiser des commissions

contenus

- les points de l'ordre du jour et sa présentation
- décisions, information, production d'idées : quel objectif vise-t-on ?
- des techniques pour une prise de parole bien répartie
- des outils pour rendre compte de l'activité de l'union
- les rôles du président ou de la présidente.
- la répartition des rôles en tant que membres du CA
- ce qui se débat en CA, ce qui se débat en commission,...

Formation des présidents et présidentes

séq 3 : Faire vivre la vie institutionnelle, les moyens à mobiliser

Public

Président(e)s d'UDAF. Ce cycle est complémentaire à la formation des nouveaux présidents et directeurs de décembre.

Pré-requis

Présidents, présidentes, directeurs et directrices d'UDAF

Durée

1 journée

Date et lieu

27 mars 2024 dans les locaux de l'Unaf

Coût

Coût de la formation pris en charge par l'Unaf. Déplacement et hébergement à la charge de l'Udaf ou Uraf.

Modalités pédagogiques

Echanges entre participants
Activités en groupes sur des situations

Animation

Bernard Tranchand, vice-Président de l'Unaf
Dominique Nantas, président de l'Udaf de l'Isère
Frédéric Duriez

objectifs

- présenter les origines et l'histoire du fonds spécial
- présenter la réforme de 2006
- différencier part I et part II
- définir les actions et les activités qui relèvent de la part I
- faire vivre la représentation
- donner avis aux pouvoirs publics
- situer l'Udaf/uraf comme union d'associations

contenus

- Le fonds spécial dans le code de l'action sociale et des familles depuis l'origine
- les dispositions de la réforme
- les conventions Etat/unaf et Unaf/udaf
- les enjeux de la part II pour les unions - économique, image, innovation,...-
- la représentation : un engagement réciproque
- prendre la parole au nom de l'Udaf
- échanges de pratiques sur la communication avec les pouvoirs publics
- le développement associatif : enjeux et échanges d'expériences.